



Genève, le 14 novembre 2017
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

L'agriculture genevoise se dévoile en chiffres

A l'occasion des Automnales 2017, le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) propose aux visiteurs de découvrir « L'agriculture genevoise en chiffres ». Ce petit recueil didactique propose une mise en perspective des données du terroir genevois, offrant ainsi un éclairage concret sur ses activités, son savoir-faire et ses enjeux. A découvrir sur le stand de Genève Terroir.

Saviez-vous qu'à Genève, on cultive plus de cent variétés de légumes? Que 86% des Genevois souhaitent consommer plus de produits locaux? Et que 36% de la surface du canton est en zone agricole? Autant de données qui permettent aux Genevoises et Genevois de découvrir l'agriculture locale, d'apporter des réponses à leurs questions et de les sensibiliser aux multiples activités des hommes et des femmes qui la cultivent.

Un terroir en chiffres

Pour mieux comprendre les enjeux de l'agriculture locale, ses activités et ses développements futurs, la brochure « **L'agriculture genevoise en chiffres** » offre un éclairage concret sur une activité souvent méconnue du grand public. Pour le canton, il s'agit de faire connaître la diversité de ce secteur d'activité, de présenter son savoir-faire et de valoriser ses richesses. Il s'agit également de sensibiliser la population aux enjeux majeurs auxquels l'agriculture doit faire face ces prochaines années: les surfaces agricoles diminuent au profit de l'urbanisation, les ressources naturelles se raréfient, et tout cela dans un contexte économique difficile lié au tourisme d'achat.

« Chacun d'entre nous doit amener sa pierre à l'édifice afin de soutenir une production locale de qualité tout en respectant l'environnement. Concrètement, il s'agit de consommer local et de saison, tout en évitant le gaspillage alimentaire et favoriser le tri des déchets », explique M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du DETA.

Par ailleurs, cette volonté d'information citoyenne s'inscrit dans la lignée des publications déjà éditées ces dernières années par le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture : « Transports en chiffres » et « Environnement genevois en chiffres », qui ont été à la base de réflexions et de projets menés depuis par les services du DETA.

Des actions concrètes pour une agriculture de qualité

A travers la marque de garantie Genève Région – Terre Avenir (GRTA), le canton s'est donné

les moyens de s'engager et de soutenir une politique ambitieuse pour manger sain et local en favorisant une agriculture de proximité. Basée sur les valeurs d'équité, de qualité, de proximité et de traçabilité, elle garantit le lien indispensable entre le consommateur et le producteur.

Soucieux de la qualité des produits issus du terroir, le DETA a annoncé aux médias, en mars 2017, la mise en œuvre d'un groupe de travail chargé de proposer des solutions à l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture. « La démarche consiste à réunir tous les acteurs locaux concernés autour de la table afin d'obtenir des résultats qui correspondent au terrain genevois », explique Luc Barthassat. Les travaux et solutions de ces concertations seront présentés au 1er trimestre 2018.

Rendez-vous le 17 novembre à 16h30 pour la cérémonie de remise des certificats GRTA, qui rend hommage à l'engagement des restaurants publics et privés labellisés GRTA

A l'occasion des Automnales 2017, la marque de garantie Genève Région –Terre Avenir labellise 45 nouveaux restaurants collectifs publics et privés, soit un total de 357 restaurants collectifs labellisés depuis 2013, représentant plus de 13 millions de repas servis par année! Ces chiffres confirment l'engagement toujours plus fort de la restauration qui stimule l'économie agricole locale et incite les producteurs à développer et proposer de nouveaux produits. Cette année, l'offre s'est encore étoffée avec, notamment, la création de plusieurs brasseries locales.

Afin d'honorer les cuisiniers nouvellement labellisés, M. Luc Barthassat et Mme Patricia Bidaux, présidente de la commission technique GRTA, invitent les médias à la cérémonie de remise des certificats GRTA le 17 novembre 2017 à 16h30 sur le stand « Genève Terroir » à Palexpo, suivie d'un apéritif du terroir.

Télécharger la brochure «[L'agriculture genevoise en chiffres](#)» sur le site du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture.

Pour tout complément d'information sur l'agriculture en chiffres :

M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, via M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, T. +41 79 417 09 69.

Information sur la restauration collective et le concours « Les toqués de GRTA » :

Mme Estelle Guarino, gérante de la plateforme GRTA, T. +41 22 388 71 49, www.geneveterroir.ch.